### Le Projet Sphère : tour d’horizon

Le Projet Sphère est une initiative à but non lucratif rassemblant un vaste panorama d’agences humanitaires. Il entend contribuer à améliorer la qualité de l’assistance aux personnes touchées par une catastrophe ou un conflit armé, ainsi que la redevabilité des agences humanitaires et des États vis-à-vis de leurs mandants, de leurs bailleurs de fonds et des populations affectées.

Le Projet Sphère détermine et promeut des standards minimums que la communauté humanitaire mondiale applique lorsqu’elle réagit au sort des personnes touchées par une catastrophe ou un conflit armé. Ces standards, qui couvrent des secteurs humanitaires visant à sauver des vies ainsi que les principes communs dans lesquels ils sont ancrés, sont repris dans le manuel Sphère : « La Charte humanitaire et les standards minimums de l’intervention humanitaire »..

### Le manuel Sphère

Le manuel Sphère est l’un des ensembles de principes communs et de standards minimums universels les plus connus et les mieux reconnus dans le domaine de l’aide humanitaire, et il permet aux acteurs humanitaires de garantir la qualité et la redevabilité de leurs travaux.

Le manuel est élaboré à partir d’un large processus consultatif basé sur un consensus au sein du secteur humanitaire. Puisqu’il traduit l’effort collectif d’un grand nombre d’acteurs humanitaires, il n’appartient à aucune organisation en particulier mais il fournit un langage commun entre les différentes agences.

Le manuel rassemble les standards minimums universels fondés sur la preuve dans quatre secteurs visant à sauver des vies : l’approvisionnement en eau, l’assainissement et la promotion de l’hygiène ; la sécurité alimentaire et la nutrition ; les abris, l’habitat et les articles non alimentaires, ainsi que l’action sanitaire. Sur la base des principes moraux et juridiques énoncés dans la Charte humanitaire, il définit également des principes de protection et des standards essentiels qui éclairent toute intervention humanitaire dans un souci de qualité et de redevabilité vis-à-vis des populations touchées.

### Identité et gouvernance

Lancé en 1997 par un groupe d’ONG humanitaires et par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Projet Sphère rassemble désormais une vaste communauté de praticiens à travers le monde, y compris des agences onusiennes, des bailleurs de fonds, des gouvernements concernés et des établissements universitaires.

Les organisations qui souhaitent faire en sorte que leurs politiques et leurs stratégies opérationnelles respectent les principes et les standards du Projet Sphère le font de leur propre gré. Il n’y a pas de mécanisme d’adhésion au Projet Sphère. Depuis sa création, le processus Sphère s’est efforcé d’être inclusif, transparent et d’assurer une représentativité mondiale.

Le Projet Sphère est supervisé par un Conseil d’administration qui représente des réseaux mondiaux d’ONG. Une petite équipe basée à Genève déploie la stratégie du projet Sphère telle qu’elle est élaborée par le Conseil et veille à la production du manuel Sphère et la prestation des services annexes. Le financement des travaux de l’équipe de projet est assuré par les organisations membres du Conseil et par des bailleurs de fonds.

### Valeurs et principes directeurs

Le Projet Sphère entend ancrer l’intervention humanitaire dans une approche participative et fondée sur les droits. La Charte humanitaire place les droits des populations touchées par une catastrophe à vivre dans la dignité, à recevoir une assistance humanitaire ainsi qu’à la protection et la sécurité au cœur de l’intervention humanitaire.

Le Projet Sphère promeut la participation active des populations touchées ainsi que des autorités locales et nationales à tous les stades de l’intervention. Il encourage vivement les acteurs humanitaires internationaux à appuyer leur intervention sur les capacités locales et nationales.

### Standards associés, partenaires et points focaux

Certains secteurs humanitaires qui ne sont pas couverts par le manuel Sphère ont élaboré leurs propres normes par le biais d’un processus de consultation fondé sur les droits qui s’inspire du Projet Sphère.

Le Projet Sphère reconnaît les normes suivantes en tant que standards associés du manuel Sphère : les « Normes minimales pour l’éducation : Préparation, interventions, relèvement » du Réseau inter-agences pour l’éducation en situations d’urgence (INEE) ; les « Normes et directives pour l’aide d’urgence à l’élevage » du projet LEGS ; les Normes minimales pour l’éducation de l’INEE ; et les « Normes minimales pour le relèvement économique après une crise » du Réseau d’éducation et de promotion des petites entreprises (SEEP).

Dans de nombreux pays touchés par une catastrophe ou un conflit armé, la communauté humanitaire a mis en place des points focaux Sphère (les « partenaires de Sphère » sont des points focaux régionaux) qui promeuvent activement le Projet Sphère auprès des praticiens et des autorités nationales et locales.

### 

### Améliorer la qualité et la redevabilité des interventions humanitaires grâce à une approche centrée sur les personnes et fondée sur les droits et par la définition de standards minimums

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Charte humanitaire   * Le droit de vivre dans la dignité * Le droit de recevoir une assistance humanitaire * Le droit à la protection et à la sécurité | | Principes  mis en pratique par l’application des  standards Sphère : | | Principes de protection   * Éviter de porter préjudice * Garantir une assistance impartiale * Protéger la population de la violence * Aider à faire valoir les droits, à obtenir réparation et à se remettre des effets d’abus | |
| Standards associés   * Éducation (INEE) * Élevage (LEGS) * Relèvement économique (SEEP) * Protection de l’enfance (CPMS) | | Standards essentiels   * Intervention centrée sur les personnes * Coordination et collaboration * Évaluation * Conception et intervention * Performance, transparence et apprentissage * Performance des travailleurs humanitaires | | Thèmes transversaux   * Enfants * Réduction des risques de catastrophe * Environnement * Genre * VIH et sida * Personnes âgées * Personnes handicapées * Soutien psychosocial | |
| …à prendre en compte lorsqu’on vise à atteindre les **standards minimums**, y compris : **actions clés (AC)** pour atteindre les **indicateurs clés** **(IC)** des standards minimums afin de mesurer si un standard minimums a été atteint et des **notes d’orientation** à prendre en compte lorsqu’on entend mener des AC et atteindre les IC dans les : | | | | | |
| Chapitres techniques | | | | | |
| WASH | Alimentation | | Abris/ANA | | Santé |
| * Approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l’hygiène * Promotion de l’hygiène * Approvisionnement en eau * Évacuation des excréments * Lutte antivectorielle * Gestion des déchets solides * Drainage | * Évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition * Alimentation du nourrisson et du jeune enfant * Prise en charge de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments * Sécurité alimentaire | | * Abris et habitat * Articles non alimentaires : vêtements, matériel de couchage et articles ménagers | | * Systèmes de santé * Services de santé essentiels * Lutte contre les maladies transmissibles * Santé infantile * Santé sexuelle et génésique * Traumatismes * Santé mentale * Maladies non transmissibles |

*© Oliver Hoffmann, Johanniter International Assistance*